

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 28 [i.e. 29]

Artikel: Les autorités de Morges
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

possible qu'aucune personne raisonnable y fasse la moindre objection. Et pour que mon nom passe à la postérité et qu'on ne me ravisse pas le mérite de mon œuvre, je la consigne dans tes immortelles colonnes.

Voici la chose : On veut un gouvernement accessible à tous, un gouvernement présentant des garanties de sagesse, échappant aux passions des partis, à la tyrannie du plus grand nombre, à la faiblesse sénile des vieux, à la turbulence des jeunes; un gouvernement où les minorités seront représentées d'une façon mathématiquement proportionnelle.

Eh bien ! quoi de plus simple que de décider que tout citoyen parvenu à un âge déterminé, quarante ans, par exemple, soit de droit membre du corps législatif, pour le quitter définitivement à quarante-et-un ans révolus ? La réunion de ces *quarantins* formerait le grand conseil ou la *landsgemeinde* du pays. Est-ce que cette assemblée ne remplirait pas toutes les conditions sus-énoncées ?

Réflexion faite, je ne veux pas inventer un nom, et au lieu de quarantins, je prends le nom donné par Rousseau d'aristocrates. De quarante à quarante-et-un ans, chaque citoyen serait aristocrate.

J'applique, par exemple, mon système à la patrie de Jean-Jacques. Le canton de Genève a, je crois, de 85 à 90 mille habitants. Au moyen des tables de mortalité de Duvillard, je calcule qu'il y a, dans cette population, 1107 personnes de 40 ans, dont la moitié appartient au beau sexe. Resterait 550 aristocrates pour légiférer et gouverner le pays. Chaque citoyen entrerait en fonction et en sortirait le jour même de son anniversaire. Je pense qu'il faudrait fixer le matin, le soir ou midi et non l'heure exacte de la naissance pour l'entrée et la sortie. Autrement, on risquerait de voir un orateur, faisant un discours en faveur de la liberté religieuse, interrompu par le président qui, tirant sa montre, dirait : « Monsieur X..., vous cessez d'être aristocrate, retirez-vous ! »

Est-ce assez simple ? Le manque de place m'empêche de donner plus de développement à mon sujet, mais chacun en déduira aisément les conséquences : les élections remplacées par un roulement continu.

J'ai donc parfait l'œuvre de Rousseau. Le Contrat social ne laisse plus rien à désirer et mes yeux s'humectent à la pensée que, dans un siècle, on célébrera mon centenaire à Préverenges. Je vais m'occuper de l'emplacement de ma statue.

Ed. C.

L'année 1878.

Voici en quels termes Victor Hugo a ouvert le Congrès littéraire, tenu dernièrement à Paris, et souhaité la bienvenue aux délégués des diverses nations, aux hommes représentant ce que le monde a de plus grand, par ses penseurs. Il n'est pas possible de s'exprimer d'une manière plus digne et plus éloquente.

Messieurs,

Ce qui fait la grandeur de la mémorable année où nous sommes, c'est que, souverainement, par-dessus les rumeurs et les clameurs, imposant une interruption majestueuse aux hostilités étonnées, elle donne la parole à la civilisation. On peut dire d'elle : c'est une année obéie. Ce qu'elle a voulu faire, elle l'a fait. Elle remplace l'ancien ordre du jour, la guerre, par un ordre du jour nouveau, le progrès. Elle a raison des résistances. Les menaces grondent, mais l'union des peuples sourit. L'œuvre de l'année 1878 sera indestructible et complète. Rien de provisoire. On sent dans tout ce qui se fait je ne sais quoi de définitif. Cette glorieuse année proclame, par l'Exposition de Paris, l'alliance des industries : par le Centenaire de Voltaire, l'alliance des philosophies ; par le congrès ici rassemblé, l'alliance des littératures (Applaudissements) ; vaste fédération du travail sous toutes les formes ; auguste édifice de la fraternité humaine, qui a pour base les paysans et les ouvriers et pour couronnement les esprits. (Bravos.)

L'industrie cherche l'utile, la philosophie cherche le vrai, la littérature cherche le beau. L'utile, le vrai, le beau, voilà le triple but de tout l'effort humain ; et le triomphe de ce sublime effort, c'est, messieurs, la civilisation entre les peuples et la paix entre les hommes.

C'est pour constater ce triomphe que, de tous les points du monde civilisé, vous êtes accourus ici. Vous êtes les intelligences considérables que les nations aiment et vénèrent, vous êtes les talents célèbres, les généreuses voix écoutées, les âmes en travail de progrès. Vous êtes les combattants pacificateurs. Vous apportez ici le rayonnement des renommées. Vous êtes les ambassadeurs de l'esprit humain dans ce grand Paris. Soyez les bienvenus. Ecrivains, orateurs, poètes, philosophes, penseurs, lutteurs, la France vous salue. (Applaudissements prolongés.)

Tel est le début de ce discours remarquable que nous voudrions pouvoir reproduire en entier.

Les autorités de Morges.

Un journal anglais, parlant de la Suisse, raconte que dans une petite ville du canton de Vaud, il existe, à côté des autorités municipales régulièrement constituées, d'autres autorités qu'une autre partie de la population s'est données. Cet organe de la presse anglaise ajoute avec admiration que, malgré les tendances diamétralement opposées de ces deux corps, ils vivent en parfaite harmonie, fait qui donne la mesure des libertés inouïes dont la Suisse a le monopole.

Voici l'explication de ce canard : La petite ville de Morges possède un assez grand quartier complètement neuf, dans lequel habitent un certain nombre de joyeux amis, qui ont trouvé plaisant de convoquer, un soir, la majeure partie des électeurs du quartier pour leur exposer que le faubourg étant séparé de la ville par une limite bien déterminée, la grande route, il devait posséder son administration particulière. Cette idée ayant trouvé de l'écho, l'assemblée nomma, séance tenante, son conseil communal, son syndic et sa municipalité pour rire, autorités qui se réunissent régulièrement, qui délibèrent et tiennent procès-verbal.

Au premier moment, on s'est beaucoup amusé de cette farce, dont le caractère paraissait tout à fait anodin, mais on a fini par se demander si l'exercice prolongé de ces pouvoirs simulés, ne pouvait pas conduire au désir tout naturel à

l'homme d'exercer le pouvoir réel et de dire un beau jour à l'autorité légalement constituée : « Ote-toi de là, je veux m'y mettre. »

Ces craintes auraient pris, dans la population, une consistance telle que, si nous sommes bien informés, la municipalité et le préfet seraient déjà nantis des pouvoirs nécessaires pour agir énergiquement au premier indice d'insubordination dans le quartier neuf. Le corps des pompiers, mis de piquet, est à leur service, pour jeter, dès le début, le froid nécessaire sur le foyer révolutionnaire, en attendant des forces militaires plus imposantes.



Lo vegnolan et cé qu'avâi robâ son cro.

On gaillâ avâi robâ on cro à n'on vegnolan et ne volliâvê pas que sâi de. Lo vegnolan, que l'aqchenâvê, ne fe seimblant dè rein et lâi va demandâ se volliâvê lâi veni lavâ on éze. L'étâi on gros bosset qu'on ne pôivê pas nettiyi ein lo semotteint, faillessâi bo et bin on hommo dedein po cein lavâ dè sorta. Lo larrê s'einfatê dedein et pas petout lâi est, que lo vegnolan remet vito la portetta. Adon y montê su lo teno et criê pê lo bondon :

— Es-tou quie ?

— Lo mè peinsò, que fâ l'autro que ne s'attein-dâi pas à clliaziquie.

— Eh bin, se te ne mè dit pas tot lo drâi iô t'as met mon cro, mè ràodzâi que t'âovro !

L'autro que n'étâi pas à noce per lé dedein sê peinsâ : ma fâi y'âmo onco mi vairê bê què d'avâi sa tsaravouta dè cro, et lâi fâ : l'est dein mè z'éboitons, l'âodri queri.

Adon lo vegnolan redoûtâ la portetta et l'autro sê raveintâ dè lé dedein, po allâ queri lo cro, ma diabe lo pas que lavâ lo bosset.

La décortication des nez.

Un savant chirurgien vient de faire savoir à l'académie de médecine qu'il a trouvé un moyen aussi neuf qu'ingénieux pour *décortiquer* les nez. On ne comprend pas bien au premier abord ce que cette décortication nasale veut dire, car l'expression est d'un néologisme audacieux. Voici cependant ce dont il s'agit :

« Il paraît que notre pauvre nez est sujet à des infirmités et difformités sans nombre. Quelques-unes même dépassent toutes les limites de la vraisemblance.

« Le nez, chez certains sujets, tourne à la trompe et prend des développements fantastiques. On a soigné dernièrement à l'hôpital un homme qui portait au bout du nez une véritable courge. Elle avait la forme d'une poire et pesait douze livres.

« Pour manger, il fallait que le patient étayât cet appendice sur une sorte de petit chevalet qu'il plaçait sur la table. »

D'autres exemples, non moins terrifiants dans leur grotesque, sont cités, et l'académie de médecine a passé en revue nombre de ces phénomènes nasaux. Un membre a présenté le moule d'un nez ayant 16 centimètres de longueur et mesurant en largeur 22 centimètres d'une joue à l'autre. Un cas a été rappelé dans lequel le nez partagé en plusieurs lobes monstrueux obstruait la bouche et le menton, et devait être maintenu relevé pour que la respiration pût se faire pendant le sommeil. On cite à Paris un cocher de remise qui

porte en guise de nez une véritable aubergine : dimension et couleur sont exactes.

Quelles sont les causes de ces monstruosité ?

L'ivrognerie figure au premier rang parmi les motifs déterminants. Et à ce propos le chirurgien, inventeur de la décortication, a fait de singulières remarques. Le vin blanc et l'eau de vie ne colorent et ne dilatent pas le nez comme le vin rouge. Celui-ci appose sa marque de fabrique avec une bien plus impitoyable évidence.

Comme expérience démonstrative, on a grisé de vin rouge des coqs et leur crête a tourné au violet le plus pur.

Quant à la décortication du nez, elle consiste à ne laisser absolument que l'os et les cartillages, sur lequel on recolle un morceau de peau empruntée à une autre partie du corps.

Voyez-vous d'ici la discussion s'engageant entre opérateur et opéré.

— Je vais vous faire un nez aquilin.

— Non !... je préfère un nez grec.

— Je vous assure que cela ne siéra pas aussi bien à votre figure.

— Vous croyez... (Le débat continue).

N'est-ce pas que la décortication du nez n'est pas une des choses les moins originales d'une époque qui a vu et verra encore tant de choses originales ?

La Vache blanche.

Les maisons de campagne, les riches villas sont très nombreuses dans les environs de la grande cité de Londres, et les Anglais se plaisent généralement à y étaler leur luxe. Outre la richesse et l'élégance de l'intérieur, les jardins y sont tenus avec beaucoup de soin. Des eaux vives et abondantes, des gazons toujours frais, d'immenses tapis de verdure agréablement coupés de bosquets, d'arbres et de sentiers sinueux donnent à ces ardens un aspect enchanteur.

Quelques excentriques, voulant imiter en petit les contrées alpestres de la Suisse, ont fait placer dans leurs parcs des moutons de bois peint, dans les parties qui ne sont accessibles qu'à l'œil ; ailleurs on voit des pêcheurs postiches sur les bords d'un lac solitaire. Des propriétaires poussent l'art de l'imitation plus loin encore. Un de nos compatriotes de La Sarraz nous racontait que, se trouvant il y a quelques années, en Angleterre, dans le superbe domaine de milord O***, il rencontra dans les jardins un veillard, dont l'aspect vénérable excita son intérêt et sa curiosité. Il lui demanda quel était son emploi. « C'est moi, répondit-il, qui, vêtu en pâtre, promène la vache blanche sur le haut de la montagne quand il y a des visites au château. »

Navigation aérienne.

Tous les journaux rapportent que, d'après les expériences faites par le professeur Richtels, de Hartford (Connecticut), le grand problème de la navigation aérienne aurait été résolu. Si le ballon en question n'est pas un canard du genre de tant d'autres qui ont pris leur vol en Amérique, on entendra bientôt crier :

« Les voyageurs pour la Dent-d'Oche, les Cornettes de Bize, la Dent-du-Midi et le Mont-Blanc... en ballon ! »

Et dans quelques années :